

Un an après, où en est-on ?



UNE GOUVERNANCE
SIMPLIFIÉE

L'ÉLARGISSEMENT
DE
L'APPRENTISSAGE

L'INDIVIDU
AU CŒUR
DU SYSTÈME

LA REFONDATION
DES CERTIFICATIONS
PROFESSIONNELLES

LA QUALITÉ
DE LA FORMATION,
ACTE II

9 critères examinés par France compétences pour toute nouvelle **demande d'enregistrement ou révision** d'une certification au RNCP



8 niveaux de certification déclinés en **3 descripteurs** (alignement sur le cadre européen de certifications) caractérisent une certification professionnelle

5 ans maximum : durée de vie d'une certification enregistrée aux répertoires

2 répertoires nationaux :
RNCP (7 958 certifications) et Répertoire spécifique (2 176 certifications et habilitations)

Nouveau processus d'enregistrement des certifications professionnelles

